

**COMPTE-RENDU
CONSEIL MUNICIPAL
Du 20 janvier 2026**

Présents :

Patricia TESTA, Roseline RIU, Virginie ARSEGUEL, Albertina GUIU, Jessica ANNE, Céline CANAL DELPON

Germain FLORES, Auguste PEREIRA, Germain RAMIREZ, Philippe CARAUD, Christophe GONÇALVES

Procurations :

Absents :

Jean François FONQUERGNE, Sébastien ROUGET, Anna PAZ

Absent excusé :

Christophe ALAUZET

Secrétaire :

Virginie ARSEGUEL

Madame la Maire ouvre la séance en donnant lecture des procurations et le l'ordre du jour.

1. Motion pour réaffirmer la nécessité de maintenir la compétence d'Autorité Organisatrice de la distribution d'Energie au SDE09

Madame la Maire nous informe que le gouvernement propose de transférer la compétence d'Autorité Organisatrice de la distribution d'Energie vers les Conseils départementaux.

Madame la Maire souhaite soutenir le SDE09 afin qu'il conserve cette compétence car il a fait preuve de savoir-faire et de professionnalisme depuis plus de cinquante ans de manière efficace et technique.

Le Conseil approuve à l'unanimité.

2. Projet de rénovation, isolation thermique et mise en accessibilité du bâtiment de la mairie- Demande de subvention au titre du FDAL

Madame la Maire nous rappelle que nous avons fait une demande de DETR et aujourd'hui, elle souhaite proposer une demande de FDAL pour le projet de rénovation thermique et accessibilité pour le bâtiment de la Mairie.

Travaux d'un montant de 813 664 euros HT et 59 116 euros HT pour la maîtrise d'œuvre.

Le Conseil approuve à l'unanimité.

3. Remise en état d'un bâtiment communal suite à un sinistre incendie

Madame la Maire nous rappelle l'incendie survenu dans la nuit du 31 décembre sur les bâtiments situés place Jean Jaurès à Mercus provoquant la fermeture temporaire du bureau de Poste et des dégâts sur le logement communal.

Sur ce logement communal il faudra réaliser un DPE. Nous projetons de réaliser des travaux de remise en état et de rénovation énergétique

Madame la Maire propose de profiter du fait que le bâtiment, à la suite au sinistre, soit vide pour procéder à des améliorations.

Des devis vont être demandés à des artisans; un architecte a été contacté pour faire les plans, l'état des lieux, les études, les déclarations préalables et suivi des travaux en concertation avec l'expert.

4. Questions diverses

Auguste PEREIRA nous informe que des poubelles avaient été incendiées à la bibliothèque. Elles ont été remplacées. Des panneaux de bonne pratique ont été commandés au SMECTOM et doivent être installés.

Christophe GONCALVES remercie la commission pour le travail réalisé avec HUBLLOT production pour la réalisation du film.

Céline CANAL DELPONT s'étonne que toutes les entreprises n'apparaissent pas dans le film (la MAM, l'entreprise de bois d'Amplaing...). Le film n'est qu'un aperçu de a durée du film ne permet pas des services que l'on peut trouver sur la commune, par contre chaque entreprise peut s'inscrire gratuitement sur le site officiel de la commune pour avoir plus de visibilité.

Germain FLORES nous informe que les travaux sur la crèche sont terminés. Des devis ont été demandés concernant la remise en état des vitres brisées au bâtiment de la gare.

Madame la Maire lève la séance à 19h40